

L'ORIENTATION APRES BAC : UN ELEMENT FONDAMENTAL DES ANNEES LYCEE

Pour la plupart de nos enfants, le Bac ne sera pas une fin en soi mais la clé pour poursuivre dans le supérieur. Les 3 années de lycée sont donc déterminantes pour construire petit à petit son orientation.

L'année de terminale passe vite et il peut être intéressant d'aller aux portes ouvertes des universités et écoles supérieures pendant l'année de 1^{ère}.

(Planning des portes ouvertes sur <http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales>)

Elèves de Terminale, le compte à rebours a commencé :

4 conseils pour réussir votre inscription

1. Choisissez bien l'adresse mail et conservez identifiant et mot de passe. Celle-ci devra être valide jusqu'en septembre, afin que l'élève puisse être contacté(e) à toutes les étapes du processus. Il est bon que vous, parents, puissiez avoir accès à cette adresse.

2. Multipliez les vœux. Il peut faire jusqu'à 24 choix, dont 12 au maximum par type de formation... Alors autant ne pas se restreindre. N'en mettez pas moins de 5 : sa demande n'aboutira pas plus facilement avec un nombre réduit de choix. Qu'il n'hésite pas à mettre en premier choix une formation à laquelle il tient, même si ses chances sont maigres. **Nouveauté 2016 :** choisir au moins une licence dite "libre" (donc non sélective et sans capacité d'accueil limitée) en dernier choix (si c'est ce qui vous intéresse le moins).

3. Ne vous concentrez pas sur un seul et même type de formation, au risque de vous retrouver bredouille. Il est plus judicieux de diversifier les vœux, et de faire plusieurs demandes pour chaque formation.

4. Classez les vœux jusqu'au 31 mai. Sachez que s'il a jusqu'au 20 mars 2016 pour entériner ses vœux, l'ordre de priorité est définitif à partir du 31 mai 2016. Pas de changement d'avis après !

CALENDRIER DE L'ADMISSION POST BAC 2016 / www.admission-postbac.fr

	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Dates à retenir	↓ Ouverture du site			↓ 20 mars date limite saisie des vœux	↓ 2 avril date limite envoi dossier		↓ 8-13 juin 1 ^{ère} phase	↓ 23-28 juin 2 ^{ème} phase	↓ 14-19 juillet 3 ^{ème} phase	
Consultation du site Web	À partir du 1 décembre									
Saisie des vœux		Du 20 janvier au 20 mars 18h								
Envoi des dossiers			Date limite : 2 avril							
Validation des candidatures			Jusqu'au 2 avril							
Classement des vœux		du 20 janvier au 31 mai								
3 phases d'admission (réponses)							Phase 1 : 8 juin /13 juin -14h Phase 2 : 23 juin /28 juin - 14h Phase 3 : 14 juillet/19 juillet - 14h			
Procédure complémentaire								du 24 juin au 9 septembre		

Poste de Proviseur Adjoint : **Départ de Monsieur DALIN –Arrivée de Madame GUILLOT**

Dans notre bulletin du 1^{er} trimestre, nous faisons état du manque de CPE au lycée. Malgré nos interventions lors du CA et auprès du Rectorat, rien n'a été fait à ce jour. L'inspection d'Académie dit toujours travailler sur ce dossier.

Le 27 janvier, nous avons eu la mauvaise surprise d'apprendre le départ de Monsieur DALIN sous une semaine, pour un poste au Collège d'Ambérieu. Il devait être remplacé par un faisant-fonction inexpérimenté. Le rôle du Proviseur Adjoint est crucial dans l'organisation du lycée, des épreuves du Bac et dans les démarches après Bac. Ce changement en cours d'année, alors que le nombre des encadrants est déjà insuffisant, est très inquiétant. Par ailleurs, nous déplorons la précipitation et le manque de communication avec lesquels le Rectorat a géré cette affaire. Lors du Conseil d'Administration de février, nous avons déposé une motion de mécontentement.

Grâce aux pressions exercées par les enseignants, les élèves et la FCPE, le choix du remplaçant a été reconsidéré, et c'est Madame GUILLOT jusque là Principale Adjointe au collège de Leyment qui vient compléter l'équipe dirigeante. Nous lui souhaitons la bienvenue au Lycée.

TRAVAUX AU LYCEE DE LA PLAINE DE L AIN

Livré en 1982 et conçu à l'origine pour 1500 élèves, il a connu un record de fréquentation en 1997 avec 1870 élèves. Il compte aujourd'hui 1734 élèves. Compte tenu des évolutions pédagogiques, le lycée manque de locaux d'enseignement et la demi-pension est également saturée.

1.5 millions d'euros affectés aux opérations à court ou moyen terme :

* Opérations réalisées pour la rentrée 2015-2016 : Réaménagement de la salle des professeurs, du laboratoire pour BTS CRSA, désamiantage, ajout de 2 bâtiments préfabriqués, reprise de câblage VDI

* Opérations prévues d'ici fin 2016 : Renouvellement des équipements du restaurant scolaire (four, lave-vaisselle, ajout de lignes de self), rénovation des structures bois porteuses, aménagement de sanitaires proches des préfabriqués.

*Prévisions d'ici fin 2017 : Réaménagement du secteur microbiologique et laboratoire de sciences, dernière tranche aménagement du BTS CRSA

Budget de 7.5 M euros pour travaux de restructuration – extension du Lycée dans le cadre du Programme Prévisionnel des Investissements (PPI)

Objectifs principaux : ajout de locaux d'enseignement et extension du restaurant scolaire (prolongement du bâtiment B)

Calendrier : Rédaction du cahier des charges début 2016, démarrage des travaux été 2018 et livraison janvier 2020.

Bureau Local de la FCPE :

Président :

Philippe PONCIN 06 82 78 85 63/04 74 46 86 12

Secrétaire :

Anne LEGROS 06 78 13 50 49

Trésorière :

Françoise CHABOUD 06 02 25 38 96

Trésorier adjoint :

Thierry ROULEAU 04 74 46 43 36

Responsable information :

Natalie BARBIER 04 74 38 02 29

Membres : Frédéric DUJET, Sylvie JEGOU, Géraldine CARREL, Nadège MARTELIN, Loïc SOUCHE

Pour nous joindre :

Mail : fcpe01lyceeamberieu@gmail.com

Site : <http://fcpe.amberieu.free.fr>

Portable Bourse aux Livres : 06.79.74.78.82

